

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 372

Artikel: Les femmes déléguées à la conférence du désarmement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lièrement intéressées au bien-être de la génération future. En outre, un grand nombre d'organisations féminines internationales ont étudié de façon approfondie la question du désarmement, ainsi que les propositions formulées par la Commission préparatoire dans le projet de Convention, et elles ont abouti à des conclusions définitives, qui dépassent le cadre des considérations d'ordre purement national et expriment l'opinion d'un nombre considérable de femmes. Tout en nous rassurant, en principe, à l'opinion de Lord Cecil, selon laquelle il ne faut pas accorder aux femmes une situation plus avantageuse pour la seule raison qu'elles sont des femmes, nous croyons fermement non plus qu'il ne faut pas exclure les femmes, pour cette seule raison, des fonctions pour lesquelles elles sont qualifiées.

En conséquence, nous revendiquons, en tant que femmes, le droit de participer activement à tous les efforts tendant à mettre fin à la guerre.

(A suivre.)

Les femmes déléguées à la conférence du désarmement

Depuis la parution de notre dernier numéro, nous avons eu la joie d'enregistrer deux nouvelles nominations féminines dans les délégations officielles à la Conférence du Désarmement. En premier lieu, celle de Mme Anna Szlagowska (Pologne), un membre zélé et convaincu de l'Association des Femmes pour le service social qui constitue la branche nationale en Pologne de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et à laquelle appartiennent toutes les féministes actives de ce pays. Mme Szlagowska, qui a participé à plusieurs des réunions de la Commission de la Paix de notre Alliance, a déjà fait partie en septembre dernier de la délégation polonaise à l'Assemblée de la S. d. N., et nous sommes heureuses de lui souhaiter ici à nouveau une très-chaleureuse bienvenue.

Quelques jours après est arrivé le programme par lequel à son tour le gouvernement de l'Uruguay désignait une femme pour faire partie de sa délégation à la Conférence, en la personne de notre amie, Mme Dr. Paulina Luisi. Mme Luisi est bien trop connue dans tous nos milieux pour son activité féministe, pour le travail qu'elle accomplit contre le fléau de la traite des femmes et contre l'odieux système de la réglementation, soit comme membre de la Commission de la S. d. N., soit comme présidente d'une Commission de notre Alliance, pour qu'il soit nécessaire de la présenter ici aux lecteurs de notre journal, dont elle est d'ailleurs une fidèle abonnée depuis longtemps, mais nous savons que tous voudront se joindre à nous pour lui présenter nos plus vives félicitations et lui dire toute notre joie de sa nomination.

En revanche, et d'après des informations précises arrivées tout récemment d'Allemagne, il paraît que la nouvelle de la nomination de Dr. Luders comme membre de la délégation de ce pays à la Conférence, nouvelle que nous avons publiée dans notre dernier numéro, résulte d'un malentendu, et que pour le moment on ne sait pas encore si des femmes siégeront dans la délégation allemande. Nous nous empressons donc de mettre au point l'information erronée que nous avons annoncée en toute bonne foi, il y a quinze jours, espérant vivement que nous n'avons fait que précéder les temps.

Tableau des budgets militaires de quelques Etats

(calculés en francs-or (équivalents au franc suisse))		
	1909-1913	1930 Pourcentage moyen d'augmentation
GDE-BRETAGNE	1.600.000.000	2.375.000.000 48 %
FRANCE	1.500.000.000	2.350.000.000 57 %
ALLEMAGNE	1.750.000.000	877.500.000 50 % dimin.
ITALIE	625.000.000	1.340.000.000 114 %
ETATS-UNIS	1.542.500.000	3.655.000.000 135 %
JAPON	492.500.000	1.100.000.000 143 %

(Extraits de l'Annuaire militaire de la S. d. N. 1931.)

Les Puissances alliées et associées tiennent à spécifier que leurs conditions concernant les armements de l'Allemagne n'avaient pas seulement pour objet de la mettre dans l'impossibilité de reprendre sa politique d'agression militaire. Cela constitue également le premier pas vers cette réduction et cette limitation générale des armements que les dites Puissances cherchent à réaliser comme l'un des meilleurs moyens de prévenir la guerre, — réduction et limitation d'armements que la Société des Nations aura parmi ses premiers devoirs celui de réaliser. Il est juste, comme il est nécessaire, de commencer obligatoirement la limitation des armements par la nation qui porte la responsabilité de leur extension. C'est seulement lorsque l'agresseur a montré le chemin, que ceux qui ont été attaqués peuvent en toute sécurité en faire autant.

Réponse de M. CLEMENCEAU, Président de la Conférence de la Paix, aux observations de la Délegation allemande au sujet du projet de Traité de Paix. (Paris, 16 juin 1919.)

L'accroissement des armements qui est destiné dans chaque nation à produire un sentiment de puissance, de sécurité, ne produit pas ces effets. Au contraire, il développe la conscience de la puissance des autres Etats et un sentiment de peur. La peur engendre la suspicion, la défiance, et des imaginations mauvaises de toutes sortes, jusqu'à ce que chaque gouvernement sente qu'il serait criminel, que ce serait une trahison pour son propre pays de ne pas prendre toutes les précautions; cependant, chaque gouvernement considère chaque précaution de tout autre gouvernement comme une preuve d'intention hostile...

... L'énorme accroissement des armements en Europe, le sentiment d'insécurité et de peur causé par eux — c'est cela qui a rendu la grande guerre inévitable. Telle est, à mon avis, la plus vérifiable interprétation de l'histoire et la leçon que le présent doit apprendre du passé dans l'intérêt de la paix future, l'avertissement que nous devons transmettre à ceux qui viendront après nous.

Lord GREY OF FALLODON.

tion soutenue, quelques questions posées, et exécution en chœur du chant de Dalozzo: Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main. Voilà du bon grain semé dans les familles.

D'autre part, et à la demande du Comité des Associations féminines genevoises, la Conférence des directeurs et directrices d'école primaires a étudié la possibilité d'organiser le même jour et à la même heure, dans toutes les écoles du canton une causerie sur le même sujet, qui serait donnée, soit par les institutrices et institutrices directement, soit par radio.

Bureau de renseignements.

Dès le 2 février, le Comité des Associations féminines genevoises a installé dans le hall du Kursaal son Bureau de renseignements, très bien compris et organisé, où l'on est prié de s'adresser directement, pour toute information concernant les activités féminines, soit locales, soit internationales, en relations avec la Conférence.

Les femmes suisses et la Conférence.

Ainsi que nos lectrices le savent, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour le Suffrage ont adressé à toutes leurs Sociétés affiliées une demande pressante de collaborer au succès de la Conférence en manifestant leur volonté de paix. « La gravité de la situation vaut bien un sacrifice », écrit Mme de Monte, présidente de l'Alliance.

En outre, l'Association pour le Suffrage a eu l'excellente idée d'engager toutes celles de ses Sections qui ne pourront pas envoyer un grand nombre de leurs membres à Genève à organiser dans leur ville ou leur région des séances sur la paix et le désarmement, qui puissent agir sur l'opinion publique en Suisse, et constituer de la sorte dans notre pays un « hinterland » favo-

rable aux travaux de la Conférence. Il y a là une belle activité pour nos groupements suisses, et nous espérons très vivement qu'il sera donné suite à cette suggestion très heureuse.

La pétition suisse.

Le chiffre actuel atteint dans notre pays est, d'après les dernières nouvelles, de trois cent vingt mille signatures (320.000), ce qui équivaut, répétons-le, à plus du 11 % de la population adulte de notre pays. Et si, comme le fait remarquer avec raison la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, à qui revient tout l'honneur de ce magnifique résultat, la presse, les partis politiques, les Eglises avaient voulu, comme en d'autres pays seconder et recommander cet effort — à quel total ne seraient pas arrivé?

Mrs. Corbett Ashby à Zurich.

Nous sommes très heureuse d'apprendre que la Frauenzentrale de Zurich a eu l'excellente idée d'organiser pour le 8 février au soir, dans l'église Saint-Pierre, une grande Assemblée publique consacrée à cette question de première actualité: *Les femmes et le désarmement*. Les oratrices annoncées sont notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, Dr. Gertrud Bäumer, qui viendra tout exprès d'Allemagne, et Marcelle Capy, dont on connaît le talent oratoire.

Les Sociétés féminines zurichoises comptent sur une forte participation à cette Assemblée, dont l'intérêt exceptionnel ne peut manquer d'attirer chacun. Bravo et bon succès!

Dans un village d'Appenzell...

Notre confrère, le Schw. Frauenblatt, dans son dernier numéro entièrement consacré à la question du désarmement, publie les lignes suivantes que nous tenons à mettre sous les yeux de toutes nos lectrices:

Nos prud'hommes genevoises

Une salle de gymnastique hâvement débarrassée de ses engins, qui encombrent le couloir trop étroit pour la foule qui y défile; des stands en bois, qui feraien penser à la première installation des comptoirs d'une vente de charité avant les tentures et les draperies; des écrits noir sur blanc: *Goupes... Patrons... Ouvriers...; quelques mesieurs paisiblement assis derrière les comptoirs moins fréquentés et attendant philosophiquement le « client » qui ne vient guère; et par contraste, dans la salle tout entière, à l'uniforme porté, et devant quelques groupes particulièrement « achalandés », une cohue, mais une vraie cohue d'hommes et de femmes, des bourgeois et des manteaux de fourrure, des fichus simplement noués sur la tête et des paletots masculins du dernier cri, des uniformes de facteurs et des robes de travail, des maris accompagnant leur femme et des mamans tirant leurs miocles par la main, un photographe alléché par la nouveauté du spectacle jouant du magnésium sous le lustre électrique, la fumée des cigares et le bruit des conversations: tel est le cadre dans lequel près de deux mille de nos électrices genevoises ont fait leur apprentissage de la vie publique, samedi dernier.*

Nombre d'entre elles, toutefois, disons-le tout de suite, n'en étaient pas à leur première manifestation de cet ordre, ayant déjà voté à maintes et maintes reprises pour les élections de l'Eglise nationale protestante, qui a conservé les mêmes règles électORALES que du temps où elle était un rouage de l'administration politique de Genève. Mais là, les lieux de vote sont multiples, les heures de scrutin largement calculées, alors que les élections aux Conseils de prud'hommes ne présentent habituellement qu'un intérêt absolument médiocre pour les quatre-vingt-neuf centièmes des électeurs masculins, il suffisait ordinairement de la seule salle et du seul samedi soir que prévoit la loi. Nous avons changé tout cela.

N'attribuons cependant pas à la seule présence de nos électrices ce bouleversement de toutes les coutumes établies: la lutte très vive entre électeurs socialistes et électeurs catholiques, qui s'est engagée dans le stand du groupe V (métallurgie), où aucune femme ne s'était inscrite, et pour cause, n'a point été de notre fait, et les mêmes éléments se sont retrouvés aux prises, avec l'adjonction de troupes féminines, il est vrai, dans les professions de l'habillement, et surtout du commerce. Mais la grosse cohue, cohue patiente, paisible, docile, a été devant le stand du Groupe XI, pour lequel plus de 1100 électrices avaient été inscrites, et auquel on n'avait nullement songé à attribuer une place plus large qu'à d'autres, à peine fréquentés. Et puis, bien des maris qui, auparavant, n'avaient jamais eu l'idée que ces élections pussent les intéresser le moins du monde, avaient accompagné leur femme (le suffrage féminin désignera la famille !); et puis, une certaine curiosité s'était forcément manifestée à l'égard des nouvelles électrices; et puis, il faut aussi le dire, certains candidats s'étant effrayés de la concurrence féminine à des fauteuils qu'ils occupaient depuis si longtemps dans



Cliché Mouvement Féministe

Miss Mary A. DINGMAN
Présidente du Comité de Désarmement des Organisations féminines internationales

une si douce quiétude, avaient battu le rappel (et pas toujours de façon très élégante, nous pouvons le certifier !), — si bien que le Département de l'Intérieur, organisateur de cette élection, s'est trouvé complètement débordé. Plus que débordé, submergé, noyé.

Nous avons regretté que cette première élection n'ait été pour beaucoup de femmes qu'un piétinement sur place, coude à coude, parfois trois quarts d'heure durant, dans une atmosphère surchauffée, car nous en savons qui sont parties sans avoir pu voter, soit par découragement, soit parce qu'elles ne disposaient pas du temps nécessaire pour attendre leur tour. Il est toujours dommage, en effet, de rencontrer des obstacles à la bonne volonté, et c'est ce qu'a bien compris le chef du Département de l'Intérieur, M. le Conseiller d'Etat Desbaillets, quand il nous a courtoisement priée d'exprimer ses excuses et ses regrets aux membres de nos Sociétés féminines, message dont nous nous chargeons ici d'autant plus volontiers que certaines électrices, alors, nous ont donné de magnifiques preuves de leur volonté de voter, revenant jusqu'à trois fois pour braver la cohue, renonçant à un début de concert, écourtant leur repas... C'était, à tout prendre, très amusant et très instructif d'observer sur place la psychologie des électrices. Les unes arrivaient d'un pas délibéré, ayant lu et dans tous ses détails la circulaire explicative envoyée à chacune d'elles par notre Comité féminin d'action, et ayant préparé d'avance leur bulletin de vote de manière à assurer le maximum de chances aux candidates féminines. D'autres, au contraire, n'ayant pas bien compris le fonctionnement de cette loi essentiellement compliquée, ou égaré leur bulletin de vote, s'inquiétaient, demandaient des renseignements et des éclaircissements aux membres de notre permanence, mais étaient décidées avant tout et malgré tout à voter. Car cette décision de voter nous a paru être une caractéristique essentielle de cette votation: combien de figures féminines n'avons-nous pas vues surgir dans cette cohue que, jamais, mais jamais, nous n'aurions songé rencontrer dans une réunion suffragiste ! Et cela est un des enseignements à retenir de cette élection, bien plus que les petites histoires qui ne manquent pas de circuler sur les maladresses de celle-ci ou les oubliés de celle-là: du moment que les femmes de Genève membres de nos Associations sont en possession d'un droit, elles tiennent mordicus à l'exercer. En peut-on dire autant des abstentionnistes masculins que tancent à chaque votation les Comités électoraux ?...

Les sacrifiées ont été les électrices de la campagne (Groupe XII), inscrites en assez grand nombre, auxquelles il avait été absolument impossible de proposer des candidats, pour les motifs que nous avons exposés dans notre dernier numéro, et même, sauf dans deux communes, des candidats masculins, pour la bonne raison que les listes s'élaborent de façon archi-familiale et entre copains qui se passent ensuite l'avis de voter pour celui-ci ou celui-là. Nous eussions voulu que leur conviction et leur zèle fussent mieux récompensés; espérons qu'en 1936, il sera possible de trouver des candidates agricoles, et que, là aussi, nous pourrons enregistrer une avance féminine.

Car, si 23 femmes élues sur 330 juges prud'hommes ne constituent pas encore une proportion équitable du nombre des femmes qui travaillent, c'est pourtant une avance notable dont nous pouvons nous féliciter chauvement pour cette première élection. La phy-

Quand les hommes voudront-ils accepter une conception plus haute que celle de nationalité, en s'élevant jusqu'à l'idée de l'humanité?

B. de SUTTNER.